



Le mini Max' est disponible dans le hall de la Mairie en libre service, à la Médiathèque, à la Garderie, ainsi que dans les commerces locaux.

Travaux rue Noël GEORGES

Renouvellement du branchement d'alimentation en eau potable à compter du 5 octobre pour une période d'environ 20 jours. Isolation d'un bâtiment hydraulique et report de branchement.

Finances Publiques

A compter du 1er septembre 2020, votre interlocuteur pour le règlement des factures locales devient le Service de Gestion Comptable de Montfort-sur-Meu (en remplacement de la trésorerie de Plélan-le-Grand). des agents de la Direction Régionale des Finances publiques sont à l'écoute des usagers. Ils peuvent notamment aider et accompagner la population pour la compréhension et le paiement des impôts locaux et de l'impôt sur le revenu les jeudis 15 et 22 octobre et 5 et 12 novembre de 14 h à 17 h à la trésorerie de Plélan-le-Grand, rue de la Chèze.
Tél. 02 99 09 89 57

Architecte - Conseil :

Vous pouvez venir échanger sur votre projet gratuitement.
Sur rendez-vous uniquement en mairie de Plélan-le-Grand.
Tél. au 02 99 06 84 45.
le 20 novembre et le 18 décembre.

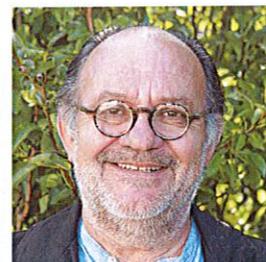
Permanence du Député

Gaël Le Bohec : sur rendez vous uniquement
- mairie de Plélan-le-Grand, le vendredi 13 novembre de 15h à 17h.
- mairie de Saint Thuria le vendredi 11 décembre de 14h à 16h.
Contact : Nicolas Elleouet au 06 78 54 42 52
nicolas.elleouet@clc-an.fr

SMICTOM : collecte des déchets

Bac vert tous les mardis après-midi.
Bac jaune
- les jeudi 15 et 29 octobre,
- le vendredi 13 novembre et le jeudi 26 novembre.

Entretien avec André DEMEESTERE Adjoint à la voirie, à l'environnement et au cimetière



Maxentais d'adoption, vous avez accepté un poste d'adjoint, comment le vivez-vous ?

D'adoption, c'est vrai. Je suis arrivé par hasard sur la commune il y a 23 ans. Je venais de Touraine pour m'installer en Bretagne en vue d'un changement d'orientation professionnelle. Etant d'origine rurale, je cherchais une maison en pleine campagne avec un peu d'espace, ce que j'ai trouvée sur la commune. Je ne regrette pas de m'être installé sur Maxent où j'ai rencontré des voisins qui, au fil du temps, sont devenus des amis et d'autres personnes avec lesquelles j'ai tissé des relations d'excellent voisinage. Je suis à la retraite depuis juin 2019. Mon souhait était, me trouvant disponible, de me mettre au service de la communauté. J'ai donc proposé à Ange qui montait sa liste, s'il en voyait l'intérêt, de me compter parmi les siens. Aujourd'hui, je suis adjoint en charge de la voirie, du cimetière et de l'environnement. Ne connaissant pas grand-chose de ces différents domaines, j'apprends tous les jours et je ne peux que m'améliorer. En résumé, cette mission est passionnante, car au-delà de l'aspect réglementation, c'est surtout de la relation humaine au quotidien.

Vous avez mis en place des groupes de travail "Voirie - Environnement", pouvez-vous nous en dire plus ?

Ce qui m'a séduit dans le projet d'Ange Prioul et que nous avons présenté pendant la campagne électorale c'est la mise en place d'une démocratie participative. C'est dans cet esprit que nous avons constitué des groupes de travail concernant la voirie et l'environnement : 6 groupes de travail de Maxentais et de Maxentaises volontaires issus des différentes composantes de la commune, à la fois rurale, urbaine et riche de différentes associations. Cette commission compte une trentaine de membres. La mission de ces groupes est de définir les travaux d'entretien et de remise en état de la voirie (routes et chemins), la valorisation du patrimoine rural ainsi que de la faune et la flore. Nous en sommes aux prémices, nous avons fait une première réunion. Maintenant les groupes, par secteur, travaillent en autonomie. Nous avons convenu de nous retrouver début janvier prochain pour faire l'inventaire des actions à mener puis ensuite de passer à l'acte courant du premier semestre 2021.

Après le succès rencontré par "la Maison Hantée" lors de la première édition, l'Echappée Belle vous balade cette année sur le "Parcours de la Frousse" Petits et Grands se délecteront des affreuses curiosités, des personnages terrifiants et des entre-sorts qui hanteront l'Espace Arbenn. En plus des potions et autres breuvages magiques, un concours de soupe est organisé par M.A.R.C.H.E et "T'es Toi !". n'ayez pas peur de faire peur en revêtant vos plus terrifiants déguisements !





Photo de la commission communication

« Samedi 26 septembre , des bénévoles de l'association de pêche Chèze et Canut ont nettoyé les abords du plan d'eau communal : élagage de nombreux arbres et arbustes. Les amoureux de la pêche sont de plus en plus nombreux à fréquenter cet étang et à découvrir la beauté du site ainsi que sa biodiversité. La municipalité remercie les bénévoles pour leur implication.

Cimetière communal : Pour la Toussaint, il est recommandé aux concessionnaires de bien vouloir nettoyer les tombes au plus tard le mercredi 28 octobre. Pour tous renseignements concernant les concessions, s'adresser à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h. Contact : 02 99 06 70 15

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 11h. Un détachement d'élèves officiers des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan participera à cette commémoration. La population maxentaise est invitée à participer à cette manifestation, dans le respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque obligatoire)

Rencontre citoyenne du 25 septembre 2020

Le diaporama du bilan de ces premiers mois et les projets à venir sera mis à disposition sur le site internet de la commune

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Il reste des masques à la disposition des maxentais, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en récupérer

Plan local d'urbanisme intercommunal enquête publique du 04/11 au 16/12/2020

Une commission d'enquête est chargée de recueillir l'avis et les observations du public. Si vous souhaitez consulter le PLUi arrêté et formuler vos observations durant l'enquête, plusieurs options s'offrent à vous. Rendez vous sur le site de la mairie ou en mairie pour plus d'information.



Point accueil emploi

Communauté de communes de Brocéliande. Permanences à Plélan-le-Grand au 02 99 06 84 34. Sans rendez vous le lundi de 8h45 à 12h et sur rendez-vous le lundi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi matin. pointaccueillemploi@cc-broceliande.bzh

Les restos du Coeur

Montfort-sur-Meu. La Côtélais, le jeudi de 9h à 12h
Tél. 02 99 07 13 89

Campagne Hiver 2020/2021 : inscription à "la canopéeé", Plélan-le-Grand, le mardi 3 novembre de 9h30 à 11h30.

Numéro de téléphone urgence

SAMU 15
Police 17
Pompiers 18
Tous secours en Europe 112
Secours aux malentendants (sms) 114
Pharmacie de garde 3237

Intervenant Social en

Gendarmerie : François HOUEIX - Compagnie de Montfort-sur-Meu
Tél. 06 17 10 68 05 ou 02 23 43 48 20
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales : "Réhabilitation et réaménagement de la mairie : la minorité a demandé l'installation d'une porte automatique PMR à l'entrée principale, plutôt qu'une simple sonnette comme souhaité par la municipalité. Nous avons bon espoir d'être entendu".